



A Clermont-Ferrand, le vendredi 10 janvier 2025

Madame la Directrice Générale,
Monsieur le Président du Conseil de surveillance,
Madame la Présidente de la CME,

Ce jour, vous présentez vos vœux aux personnels du CHU en les remerciant de leur engagement pour la prise en charge des patients et l'accès aux soins de la population en règle générale.

Pour autant de nombreux personnels sont en grève car les attaques sur leurs conditions de travail sont conséquentes. Vous leur imposez des trames et cycles de travail ardue basée sur des principes qui vont au-delà de ce que la réglementation demande

Pourquoi refuser de laisser les trames existantes des personnels de nuit ? pourquoi refuser à des services de travailler 2 week-ends consécutifs alors que vous l'imposez chaque été ? Comment dans ces conditions croire que vos vœux sont sincères tant ils sont entachés de contradiction.

Vous souhaitez le meilleur aux équipes et pour autant la politique que vous menez fait du personnel les victimes de vos objectifs de par :

- L'augmentation de la précarité par le chiffre des RCS à hauteur de 10 postes
- Les avancements de grades dont le nombre est pour la 1^{ère} fois en deçà de ce que l'arrêté autorise.
- La baisse des possibilités d'évolution professionnelle par la réduction des concours.
- L'externalisation du ménage avec un manque de considération du rôle des ASH dans les services de soins.
- Des projets de restructuration comme celui de la Neurochirurgie. Sur celui-ci, malgré un courrier des personnels contresigné par plusieurs médecins, vous avancez à marche forcée en négligeant les personnels et surtout les conséquences sur la prise en charge des patients.

L'activité du CHU augmente chaque année et pour autant pour vous les personnels n'en font jamais assez...

Comment croire qu'en attaquant les personnels sur leurs conditions de travail, la conciliation vie privée et professionnelle, les possibilités d'évolution professionnelles, les personnels vont s'engager encore et encore...

Sans changement de politique, vous prenez la responsabilité de la dégradation de l'accès aux soins, du désengagement des professionnels qui ne seront plus en capacité de pouvoir répondre à leurs missions.

Les représentants du personnel CGT FO SUD demandent que la Direction Générale, entende les personnels qui font l'activité, qui font que l'accès aux soins est assuré.

Pour CGT : Christophe CIBERT

Pour FO : Siham NOUACER

Pour SUD : Nathalie EBELY